

Emmanuel Kant : Qu'est-ce que les Lumières ?

☐ apprendrelaphilosophie.com/emmanuel-kant-quest-ce-que-les-lumieres/

Bienvenue sur Apprendre la philosophie ! Comme ça n'est pas la première fois que vous venez ici, vous voudrez sans doute lire mon livre qui vous explique comment réussir votre épreuve de philosophie au bac : [cliquez ici pour télécharger le livre gratuitement !](#)



Dans cet opuscule, Emmanuel Kant définit le progrès des Lumières. Selon lui, accéder aux Lumières c'est réussir à **penser par soi-même**. On pourrait croire que penser par soi-même est chose aisée, mais Kant explique au contraire que c'est une chose fort difficile et que peu de personnes réussissent à faire. Or, si l'on ne pense pas par soi-même, cela signifie que l'on pense par les autres ou en suivant les autres.

Les hommes ont tendance à rester « mineurs »

Emmanuel Kant explique les Lumières à partir de la distinction entre la minorité et la majorité : c'est « la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable ». La minorité et la majorité ont un sens juridique, en France un mineur a moins de 18 ans et un majeur plus de 18 ans. Mais, ici, Kant prend mineur et majeur dans un sens un peu différent. La minorité c'est « l'incapacité de se servir de son entendement (pouvoir de penser) sans la direction d'autrui » qui doit être distinguée de la bêtise (privation de faculté). Ainsi, on peut très bien avoir plus de 18 ans et rester mineur selon Emmanuel Kant, si l'on continue à suivre seulement ce que l'on nous dit de faire sans penser par nous-mêmes. La devise des lumières est empruntée au poète Horace : « Sapere aude » : « ose savoir », ou « ose te servir de ton propre entendement ». Être majeur intellectuellement, c'est donc faire usage de ses facultés intellectuelles pour prendre ses propres décisions sans suivre constamment les règles d'un autre. Ce que Kant qualifie d'hétéronomie, être hétéronome c'est recevoir ses lois (nomos) d'un autre (hétéro). Au contraire être autonome c'est recevoir ses lois ou règles (nomos) de soi-même (auto).

Selon Emmanuel Kant, penser par soi-même demande efforts et courage

Le courage est nécessaire pour passer de l'hétéronomie à l'autonomie de la pensée car les deux principales causes de la minorité selon Emmanuel Kant sont « la paresse et la lâcheté ». Selon lui, beaucoup d'hommes sont paresseux et refusent de faire des efforts. Ils préfèrent se laisser guider par facilité. Le mineur est donc celui qui se met sous tutelle par facilité. Cela signifie par exemple que nous allons préférer suivre de prétendus experts plutôt que de chercher à savoir pour prendre nos décisions. La paresse est donc la première cause et la lâcheté est la deuxième. En effet, il faut du courage pour penser par soi-même car bien sûr on va alors commencer par se tromper. Comme un enfant qui apprend à marcher commence par tomber, se relève, tombe à nouveau et recommence. De même, penser par soi-même c'est prendre le risque de se tromper et ne pouvoir en vouloir qu'à soi-même. Il peut alors être plus confortable de suivre les conseils des autres car en cas d'erreurs il est possible de dire que c'est de leur faute. **Il faut donc du courage pour entreprendre de penser par soi-même.**

Ces deux obstacles au progrès des Lumières (paresse et lâcheté) sont intégrés à un cercle vicieux qui rend très difficile et exceptionnel la sortie de la minorité. En effet, les tuteurs (prêtres, hommes politiques, chef, etc) ont intérêt à ce que les hommes restent mineurs car ainsi ils peuvent les diriger à leur guise, et dans le même temps, les mineurs eux-mêmes trouvent confortable de le rester. C'est pourquoi il est finalement très difficile de sortir de l'état de minorité.

Selon Emmanuel Kant, il est difficile de s'affranchir seul, c'est pourquoi il pense que **la propagation des lumières se fera grâce à quelques hommes éclairés** qui se sont affranchis. Cela suppose que ces hommes éclairés puissent s'exprimer. **La liberté d'expression est la condition d'accès aux Lumières.** Mais il faut penser des limites à cette liberté d'expression pour ne pas menacer la paix civile et l'ordre et retomber dans le

règne de la violence. C'est pourquoi Kant va proposer une solution nuancée et subtile qui va concilier l'obéissance civile et le droit illimité à la critique. Il s'oppose tant à ceux qui veulent reconnaître un droit de résistance qu'à ceux qui prônent l'absence de tout raisonnement critique. **Cette conciliation se fait grâce à la distinction entre l'usage public de la raison et l'usage privé de la raison.**

Deux usages de la raison selon Emmanuel Kant

- **L'usage public de la raison** : c'est l'usage fait en tant que savant pour le public éclairé ou à éclairer. **Le savant**, pour Kant n'est pas l'érudit mais **l'homme éclairé qui pense par lui-même** et qui contribue à la diffusion des Lumières. L'usage public de la raison doit être totalement libre car quand on pense en tant qu'être raisonnable pour toute la communauté d'êtres raisonnables, on peut dénoncer les injustices et les abus. Il présuppose donc l'universalité de la raison présente en chaque homme.
- **l'usage privé de la raison** : c'est celui qui se fait dans l'exercice d'une fonction sociale (son travail par exemple). Il doit être limité. Le citoyen n'est alors qu'un rouage de la machine. La comparaison du fonctionnement de la société avec celui de la machine souligne la nécessité de la coopération de tous les éléments à des fins communes. Chacun doit remplir la fonction qui lui est imposée par un supérieur. C'est à la condition d'obéir passivement, que l'on peut agir ensemble en vue du tout comme s'il y avait une seule volonté. Si cet usage est limité et non pas supprimé, c'est parce que la raison est nécessaire à l'exécutant pour appliquer correctement l'ordre. S'il doit user de sa raison pour trouver les moyens les plus adaptés à la fin, elle ne doit en aucun cas lui servir à contester la légitimité de l'ordre. « Là il n'est donc pas permis de raisonner ; il s'agit d'obéir » afin d'empêcher tout scrupule qui ferait naître un doute sur la conduite à tenir et serait source de conflit potentiel entre la conscience morale et l'ordre reçu.

Les personnes qui ont lu cet article ont aussi lu [Résumé de quelques chapitres du Prince de Machiavel](#)

Pour plus de conseils de méthode et des fiches sur les grandes notions [suivez-moi sur Instagram ici](#).

La liberté d'expression est nécessaire pour penser véritablement :

« A la liberté de penser s'oppose, en premier lieu, la contrainte civile. On dit, il est vrai, que la liberté de parler ou d'écrire peut nous être ôtée par une puissance supérieure, mais non pas la liberté de penser. Mais penserions-nous beaucoup, et penserions-nous bien, si nous ne pensions pas pour ainsi dire en commun avec d'autres, qui nous font part de leurs pensées et auxquels nous communiquons les nôtres ? Aussi bien, l'on peut dire que cette puissance extérieure qui enlève aux hommes la liberté de communiquer publiquement leurs pensées, leur ôte également la liberté de penser — l'unique trésor qui

nous reste encore en dépit de toutes les charges civiles et qui peut seul apporter un remède à tous les maux qui s'attachent à cette condition. », Kant, Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée, 1786

Texte d'Emmanuel Kant : Début de Qu'est-ce que les Lumières ? (1784)

« Les «Lumières» se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. *Sapere aude!* Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Telle est la devise des Lumières.

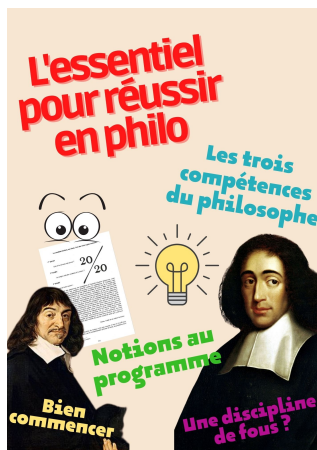
Paresse et lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, alors que la nature les a affranchis depuis longtemps de toute tutelle étrangère, restent cependant volontiers, leur vie durant, mineurs; et qu'il soit si facile à d'autres de les diriger. Il est si commode d'être mineur. Si j'ai un livre pour me tenir lieu d'entendement, un directeur pour ma conscience, un médecin pour mon régime... je n'ai pas besoin de me fatiguer moi-même. Je n'ai pas besoin de penser, pourvu que je puisse payer; d'autres se chargeront à ma place de ce travail fastidieux. Et si la plupart des hommes finit par considérer comme dangereux le pas – en soi pénible – qui conduit à la majorité, c'est que s'emploient à une telle conception leurs bienveillants tuteurs, ceux-là mêmes qui se chargent de les surveiller. Après avoir rendu stupide le bétail domestique et soigneusement pris garde que ces paisibles créatures ne puissent faire un pas hors du parc où ils les ont enfermés, ils leur montrent ensuite le danger qu'il y aurait à marcher seuls. Or le danger n'est sans doute pas si grand, car après quelques chutes ils finiraient bien par apprendre à marcher, mais de tels accidents rendent timorés et font généralement reculer devant toute nouvelle tentative.

Il est donc difficile pour l'individu de s'arracher tout seul à la tutelle, devenue pour lui presque un état naturel. Il y a même pris goût, et il se montre incapable, pour le moment, de se servir de son propre entendement, parce qu'on ne l'a jamais laissé s'y essayer. Préceptes et formules – ces instruments mécaniques d'un usage ou, plutôt, d'un mauvais usage raisonnable de ses dons naturels – sont les entraves qui perpétuent la minorité. Celui qui s'en débarrasserait ne franchirait pourtant le fossé le plus étroit qu'avec maladresse, puisqu'il n'aurait pas l'habitude d'une pareille liberté de mouvement. Aussi n'y a-t-il que peu d'hommes pour avoir réussi à se dégager de leur tutelle en exerçant eux-mêmes leur esprit, et à avancer tout de même d'un pas assuré.

En revanche, la possibilité qu'un public s'éclaire lui-même est plus réelle; cela est même à peu près inévitable, pourvu qu'on lui en laisse la liberté. Car il y aura toujours, même parmi les tuteurs attirés de la masse, quelques hommes qui pensent par eux-mêmes et qui, après s'être personnellement débarrassé du joug de la minorité, répandront autour d'eux un état d'esprit où la valeur de chaque homme et sa vocation à penser par soi-même seront estimées raisonnablement. Il faut cependant compter avec une restriction;

c'est que le public, placé auparavant sous ce joug par les tuteurs attirés, force ces derniers à y rester eux-mêmes, influencé alors par d'autres, incapables, quant à eux, de parvenir aux lumières. Preuve d'à quel point il est dommageable d'inculquer des préjugés, puisqu'ils finissent par se retourner contre ceux qui, contemporains ou passés, en furent les auteurs. C'est pourquoi un public ne peut accéder que lentement aux lumières. Une révolution entraînera peut-être le rejet du despotisme personnel et de l'oppression cupide et autoritaire, mais jamais une véritable réforme de la manière de penser. Au contraire, de nouveaux préjugés surgiront, qui domineront la grande masse irréfléchie tout autant que les anciens.

Or, pour répandre ces lumières, il n'est besoin de rien d'autre que de la *liberté*; de fait, de sa plus inoffensive manifestation, à savoir l'*usage public* de sa raison et ce, dans tous les domaines. Mais j'entends crier de tous côtés: «Ne raisonnez pas!». Le militaire dit: «Ne raisonnez pas, faites vos exercices!». Le percepteur: «Ne raisonnez pas, payez!». Le prêtre: «Ne raisonnez pas, croyez!». (Il n'y a qu'un seul maître au monde qui dise: «Raisonnez autant que vous voudrez et sur tout ce que vous voudrez, mais obéissez!») Dans tous ces cas il y a limitation de la liberté. Mais quelle limitation fait obstacle aux lumières? Et quelle autre ne le fait pas, voire les favorise peut-être? Je réponds: l'usage public de notre raison doit toujours être libre, et lui seul peut répandre les lumières parmi les hommes; mais son usage privé peut souvent être étroitement limité, sans pour autant gêner sensiblement le progrès des lumières. J'entends par «usage public de notre raison» celui que l'on fait comme *savant* devant le public *qui lit*. J'appelle «usage privé» celui qu'on a le droit de faire alors qu'on occupe telle ou telle *fonction civile*. »



Merci de votre visite ! En complément, vous pouvez demander à recevoir une série de vidéos pour réussir brillamment l'épreuve de philo du bac.

Ainsi qu'un ebook comprenant :

- Des méthodes accessibles et pas à pas
- Les définitions essentielles pour réussir vos problématiques
- De nombreux exemples rédigés